

# Vitry-le-François

République française · Département de la Marne

## ARRÊTÉ N° 402

### FERMETURE EXCEPTIONNELLE AU PUBLIC DES JARDINS DE L'HOTEL DE VILLE

du 11 au 15 juillet 2025  
(hors temps de manifestation)

Le Maire de la Commune de VITRY-LE-FRANÇOIS,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L 2122-21, L 2211-1 à 2212-10, L 2213-2, L 2213-4,

Vu les arrêtés n°14113 du 16 août 2010 et n°679 du 14 septembre 2017,

Dans le cadre de la préparation de la Fête des couleurs organisée par le comité du secours populaire français et de la célébration de la Fête Nationale organisée par la Ville de VITRY-LE-FRANÇOIS du vendredi 11 juillet au mardi 15 juillet 2025 dans les jardins de l'Hôtel de Ville,

Considérant qu'il appartient au Maire de prendre toutes dispositions nécessaires afin d'assurer la sécurité publique,

### ARRÊTONS

**Article 1°/ :** Le présent arrêté s'applique aux jardins de l'Hôtel de Ville, dans le cadre de la préparation de la Fête des couleurs organisée par le Comité du Secours populaire Français et de la célébration de la Fête Nationale organisée par la Ville de VITRY-LE-FRANÇOIS.

Exceptionnellement, les jardins de l'Hôtel de Ville seront fermés au public le

- Vendredi 11 juillet 2025 de 8h00 à 21h00
- Samedi 12 juillet 2025 de 8h00 à 14h00
- Dimanche 13 juillet 2025 de 8h00 à 21h00
- Lundi 14 juillet 2025 de 15h00 à 21h00
- Mardi 15 juillet 2025 de 8h00 à 12h00

**Article 2°/ :** Tous les articles de l'arrêté n°14113 en date du 16 août 2010, portant réglementation de l'utilisation et de la fréquentation des autres sites (Léo Lagrange et du jardin des minimes, squares du petit prince et Anne Frank), restent inchangés.

**Article 3°/ :** Monsieur le Maire, Madame la Directrice Générale des Services de la Ville de VITRY-LE-FRANÇOIS, Monsieur le Commandant de la communauté de Brigades de Gendarmerie, Monsieur le Responsable du Service de la Police Municipale et les agents placés sous leurs ordres sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié et affiché conformément à la réglementation en vigueur.

Fait à VITRY-LE-FRANÇOIS, le

17 JUN 2025

Le Maire,



Jean-Pierre BOUQUET

Certifié exécutoire par le Maire compte tenu  
de la publication le  
ou de la notification du 17 JUN 2025

Pour le Maire, par délégation,  
La Directrice Générale des Services,  
Catherine PELLIS

Pour la Directrice Générale  
des Services empêchée,  
Le Directeur Général Adjoint des Services  
Alexandre GUILLEMIN



[www.vitry-le-francois.net](http://www.vitry-le-francois.net)

Place de l'Hôtel de Ville · 51300 Vitry-le-François  
Tél. 03 26 41 22 77 · Fax. 03 26 41 22 88  
secretariat.general@vitry-le-francois.net